



TITRE PROFESSIONNEL NIVEAU 3 RNCP

AGENT DE PROPRETE ET D'HYGIENE

Accompagnement
personnalisé

Formateurs avec
expertise du terrain

Promotions à taille
humaine

Accessible en
apprentissage

Plateforme formation
à distance

Plusieurs rentrées
chaque année

Proximité des
transports

RNCP/RS

- Formation au titre professionnel d'agent de propreté et d'hygiène
- APH, niveau 3 RNCP
- Enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) depuis le 13/08/2023 sous le numéro 37872
- Le certificateur de cette formation est le Ministère du travail

PREREQUIS

Pas de prérequis

MISSIONS

L'agent de propreté et d'hygiène assure des prestations de nettoyage manuel et mécanisé afin de garantir la propreté et l'hygiène d'équipements, de surfaces et de locaux.

OBJECTIFS

Les compétences attendues en fin de formation sont les suivantes :

- Réaliser des prestations de nettoyage manuel et de bionettoyage
- Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisés

Le programme de formation permettant d'atteindre les objectifs est le suivant :

- Bloc de compétences 1 (BC1) : Réaliser des prestations de nettoyage manuel et de bionettoyage
- Bloc de compétences 2 (BC2) : Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisés

Code RNCP

37872

Prochaine session

25/11/2024

Voies d'accès

Ce cursus est accessible aux salariés, par voie d'apprentissage ou formation continue, entièrement ou par BC.

Durée

525 heures de formation réparties sur 12 mois intégrant :

- 385 heures de formation théorique
- 140 heures d'évaluation en situation de travail en milieu professionnel (durant le temps de travail chez l'employeur)

Renseignements

- PARIS SUD : 01 41 13 48 23
- MONTPELLIER : 04 67 66 70 65
- titrespros@initiatives.asso.fr
- Franck LANCIA, responsable de formation

Site internet





MODALITES D'INSCRIPTION

Pour candidater à cette formation il est nécessaire de :

1. Compléter le formulaire ici : <https://initiatives.asso.fr/formation/agent-proprete-hygiene/#information>

Ensuite il est nécessaire de :

2. Compléter avec toutes les pièces justificatives le [dossier de candidature téléchargeable ici](#)
3. Envoyer votre dossier complété par email à titrespros@initiatives.asso.fr
4. Participation à une épreuve d'admission

ALLEGEMENT / DISPENSES

Pas d'allègement ou de dispense de formation.

VOIES ET DELAIS D'ACCES

Ce cursus est accessible aux salariés, par voie d'apprentissage ou formation continue, entièrement ou par BC.

La prochaine rentrée débutera le **25/11/2024**.

TARIFS

Devis sur demande : titrespros@initiatives.asso.fr

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les conditions générales de vente sont téléchargeables ici : <https://initiatives.asso.fr/conditions-generales-de-vente/>

RENSEIGNEMENTS ET RECLAMATIONS

- PARIS SUD : 01 41 13 48 23
- MONTPELLIER : 04 67 66 70 65
- titrespros@initiatives.asso.fr
- Franck LANCIA, responsable de formation

METHODES MOBILISEES

100% distanciel



RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Plans, supports de cours et ressources disponibles sur notre plateforme LMS MOODLE :

- Méthodologie d'écrit
- Livret de formation
- Document support de présentation de la rentrée + référentiels et documents officiels + documents de présentation des BC + document de présentation du 1^{er} dossier certifiant (dossier technique)
- Plannings et synopsis de la formation
- Accès au bouquet Cairn
- Revues et ouvrages

MODALITES D'ÉVALUATION

- Contrôle continu
- Certifications finales (avec le dossier professionnel et ses annexes éventuelles : mise en situation professionnelle ou présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de productions)

ACCESSIBILITE

- Nos formations sont ouvertes à tous.
- En cas de besoins spécifiques d'adaptation de la formation, notamment en raison de situations de handicap, merci d'écrire à Claire LE LAGADEC à l'adresse suivante : clelagadec@initiatives.asso.fr
- Il est important de nous indiquer si ces besoins impactent la durée des évaluations et les modalités de formation afin que nous ayons le temps de nous adapter.

APRES VOTRE FORMATION

- Le titulaire de ce titre professionnel peut envisager une carrière dans les secteurs suivants : tertiaire (locaux administratifs, bureaux, espaces de travail collectif), logements collectifs (parties communes) et privés, grande distribution et commerces, transports collectifs (gares, aéroports, avions, trains, bus, etc.), équipements culturels et sportifs, établissements scolaires et d'accueil d'enfants, établissements de soins, cabinets médicaux, centres de cure, laboratoires, agroalimentaire, industries.
- Le titulaire de ce titre professionnel peut envisager d'accéder aux emplois suivants : agent de nettoyage en collectivité, agent de propreté et d'hygiène, agent des services hospitaliers, agent de service en entreprise de propreté, agent de nettoyage industriel, agent de propreté des locaux, agent de propreté en grande surface, agent d'entretien polyvalent, laveur de vitres, agent machiniste, agent d'entretien et de rénovation.

CHIFFRES CLES

Chiffres à venir.